

Indicateurs de la compétence

de l'infirmière et infirmier auxiliaire

Jun 2003

Indicateurs de la compétence

de l'infirmière et infirmier auxiliaire



Édité par :

L'Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec

531, rue Sherbrooke Est

Montréal (Québec)

H2L 1K2

ISBN2-922924-02-5

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec 2003

Table des matières

Définition des termes	4
Introduction	5
Présentation générale des indicateurs de la compétence ...	7
Analyse détaillée des indicateurs de la compétence	11

Remarque : Le générique féminin est utilisé sans discrimination à l'égard du genre masculin, dans l'unique but d'alléger le texte.

Définition des termes

Indicateurs de la compétence :

Titre du document décrivant les champs de compétence et les compétences qui servent à évaluer la qualité de l'exercice professionnel de l'infirmière auxiliaire.

Champs de compétence :

Correspond aux domaines de responsabilité de l'infirmière auxiliaire.

Compétence :

Signifie la démonstration par un individu qu'il possède la capacité, en l'occurrence les connaissances, les habiletés et les attitudes, d'accomplir avec jugement un acte ou une tâche conformément à une exigence prédéterminée en lien avec le champ de compétence.

Compétences professionnelles :

Elles comprennent les compétences directement reliées à l'exercice de la profession.

Compétences personnelles :

Elles comprennent les habiletés de base que l'infirmière auxiliaire doit démontrer et les attitudes qu'elle doit manifester lorsqu'elle accomplit les principales activités reliées aux diverses compétences professionnelles.

Principales activités :

Signifie un travail spécifique observable et complet en lui-même.

Actions clés :

Elles décrivent, de façon non limitative, les grandes étapes à suivre lors de la réalisation des principales activités.

La personne :

L'emploi du terme « personne » inclut la clientèle auprès de qui l'infirmière auxiliaire est appelée à intervenir.

Introduction

L'OIIAQ a procédé à la révision des *Indicateurs de la compétence de l'infirmière et infirmier auxiliaire* dont la deuxième édition a été publiée en 1995. Nous avons donc le plaisir de vous présenter la troisième édition.

Ils ont d'abord été développés dans la perspective de les simplifier, mais également de les moderniser pour refléter plus fidèlement les nouvelles responsabilités professionnelles des infirmières et infirmiers auxiliaires telles que définies par la *Loi modifiant le Code des professions et d'autres dispositions législatives dans le domaine de la santé* (loi 90).

Objectifs des indicateurs de la compétence

Les indicateurs de la compétence ont pour objectif de permettre aux infirmières auxiliaires de mieux comprendre et cerner les balises pour dispenser des soins selon les plus hauts standards. Ils visent à inciter les infirmières auxiliaires à maintenir et à accroître la qualité de leur pratique professionnelle, dans le respect des valeurs de la profession et dans une perspective de protection du public.

Compte tenu que l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec a pour mandat d'assurer la protection du public, le Service de l'inspection professionnelle a plus particulièrement la responsabilité de veiller à ce que l'infirmière auxiliaire respecte les devoirs et obligations prévus par le Code de déontologie et se conforme aux indicateurs de la compétence.

La présentation des indicateurs de la compétence

Les indicateurs de la compétence comprennent ce qui suit :

Un plan général présentant **4 champs de compétences professionnelles** et **2 champs de compétences personnelles** requises pour l'exercice de la profession d'infirmière et infirmier auxiliaire.

Compétences professionnelles :

- A. Contribuer à l'évaluation de l'état de santé de la personne
- B. Contribuer à la réalisation du plan de soins
- C. Informer, promouvoir la santé et prévenir la maladie
- D. Consigner les informations et observations

Compétences personnelles :

- E. Démontrer des habiletés de communication
- F. Démontrer des compétences personnelles

Chaque champ de compétences professionnelles comprend un certain nombre de compétences (ex. : A.1. *Procéder à une collecte de données*). Ces compétences font l'objet d'une analyse détaillée identifiant :

- des activités associées à cette compétence, nommées principales activités;
- des actions clés en lien avec chacune des principales activités;
- des compétences personnelles à démontrer par l'infirmière auxiliaire lorsqu'elle accomplit les activités associées à chaque compétence professionnelle.

Buts et portée des champs de compétences

Les compétences identifiées ainsi que les activités et les actions clés qui leur sont associées doivent être exercées conformément aux lois, aux normes et aux obligations relatives à la profession de l'infirmière et infirmier auxiliaire.

Les indicateurs de la compétence ne constituent pas un texte juridique. Ils doivent toujours être interprétés en tenant compte de l'évolution du système de santé, des techniques de soins et de l'introduction des nouvelles technologies.

Présentation générale des indicateurs de la compétence



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

Compétences professionnelles		Compétences professionnelles	
<p>A. Contribuer à l'évaluation de l'état de santé de la personne</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Procéder à une collecte de données 2. Contribuer à l'établissement et à la révision du plan de soins 	<p>B. Contribuer à la réalisation du plan de soins</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Assurer le confort physique de la personne 2. Contribuer au bien-être psychologique de la personne 3. Prodiguer des soins et des traitements infirmiers et médicaux
<p>C. Informer, promouvoir la santé et prévenir la maladie</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Transmettre de l'information comprise dans son champ d'exercice et reliée à ses activités professionnelles 2. Promouvoir la santé 3. Prévenir la maladie, les accidents et les problèmes sociaux 	<p>D. Consigner les informations et observations</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consigner au dossier les informations et observations concernant la personne 2. Transmettre l'information pertinente

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

Compétences personnelles			
E. Démontrer des habiletés de communication	<ol style="list-style-type: none"> 1. Adapter son langage à l'interlocuteur 2. Démontrer une capacité d'écoute 3. S'exprimer d'une manière claire et concise 		
F. Démontrer des compétences personnelles	<ol style="list-style-type: none"> 1. Démontrer de l'empathie 2. Établir une relation de confiance 3. Travailler en équipe 4. Faire preuve de courtoisie 5. Faire preuve d'autonomie 6. S'autoévaluer 7. Faire preuve de jugement 8. Démontrer de la dextérité manuelle 	<ol style="list-style-type: none"> 9. Démontrer un bon sens de l'organisation 10. Gérer son développement professionnel 11. Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation 12. Démontrer une capacité d'analyse et de synthèse 13. Faire preuve d'initiative 	<ol style="list-style-type: none"> 14. S'adapter à différentes situations. 15. Démontrer de la rigueur et un souci du détail 16. Faire preuve de leadership

Analyse détaillée des indicateurs de la compétence



Ordre des infirmières
et infirmiers auxiliaires
du Québec

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

A. Contribuer à l'évaluation de l'état de santé de la personne

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
1. Procéder à une collecte de données	<p>1.1 Compléter le questionnaire en vigueur</p> <p>1.2 Consulter d'autres sources d'information</p>	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Consulter :<ul style="list-style-type: none">– les dossiers pertinents– les aidants naturels– les autres intervenants	<ul style="list-style-type: none">• Adapter son langage à l'interlocuteur (<i>voir E-1</i>)• Démontrer une capacité d'écoute (<i>voir E-2</i>)• Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation (<i>voir F-11</i>)
2. Contribuer à l'établissement et à la révision du plan de soins	<p>2.1 Transmettre l'information</p> <p>2.2 Collaborer à l'analyse des données</p> <p>2.3 Donner son avis concernant les soins et les interventions appropriés</p>		<ul style="list-style-type: none">• Travailler en équipe (<i>voir F-3</i>)• Faire preuve de jugement (<i>voir F-7</i>)• Démontrer une capacité d'analyse et de synthèse (<i>voir F-12</i>)

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

B. Contribuer à la réalisation du plan de soins

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
1. Assurer le confort physique de la personne	1.1 Prodiguer des soins d'hygiène	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les besoins de la personne• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Appliquer les mesures de sécurité	<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de jugement (<i>voir F-7</i>)• Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation (<i>voir F-11</i>)• Faire preuve d'initiative (<i>voir F-13</i>)
	1.2 Assurer une saine alimentation et hydratation	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les besoins de la personne• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Appliquer les mesures de sécurité	
	1.3 Assurer l'élimination intestinale et urinaire	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les besoins de la personne• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Appliquer les mesures de sécurité	

B. Contribuer à la réalisation du plan de soins

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
	<p>1.4 Faciliter la mobilité</p> <p>1.5 Faciliter le repos</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins de la personne • Respecter les protocoles et procédés en vigueur • Appliquer les mesures de sécurité <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les besoins de la personne • Respecter les protocoles et procédés en vigueur • Appliquer les mesures de sécurité 	
<p>2. Contribuer au bien-être psychologique de la personne</p>	<p>2.1 Identifier les besoins de la personne</p> <p>2.2 Fournir à la personne toutes les informations concernant les soins et interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la personne à exprimer ses besoins et ses préoccupations • Faire appel à d'autres intervenants et aux aidants naturels 	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une relation de confiance (<i>voir F-2</i>) • Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation (<i>voir F-11</i>) • Démontrer une capacité d'analyse et de synthèse (<i>voir F-12</i>)

B. Contribuer à la réalisation du plan de soins

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
3. Prodiger des soins et des traitements infirmiers et médicaux	<p>3.1 Appliquer les techniques de soins requises</p> <p>3.2 Administrer des médicaments ou d'autres substances</p> <p>3.3 Assurer le suivi</p>	<ul style="list-style-type: none">• Considérer les besoins de la personne• Respecter le plan de soins, le plan de traitement infirmier et/ou l'ordonnance• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Considérer les besoins de la personne• Respecter le plan de soins et l'ordonnance• Respecter les protocoles et procédés en vigueur	<ul style="list-style-type: none">• Faire preuve de jugement (<i>voir F-7</i>)• Démontrer de la dextérité manuelle (<i>voir F-8</i>)• Démontrer un bon sens de l'organisation (<i>voir F-9</i>)• S'adapter à différentes situations (<i>voir F-14</i>)• Démontrer de la rigueur et un souci du détail (<i>voir F-15</i>)

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

C. Informer, promouvoir la santé et prévenir la maladie

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
1. Transmettre de l'information comprise dans son champ d'exercice et reliée à ses activités professionnelles	<p>1.1 Évaluer les connaissances de l'interlocuteur (individu, famille, collectivité)</p> <p>1.2 Communiquer les informations manquantes</p> <p>1.3 Vérifier auprès de l'interlocuteur la compréhension de l'information transmise</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Respecter les protocoles et procédés en vigueur • Référer la personne aux ressources disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer d'une manière claire et concise (<i>voir E-3</i>) • Démontrer une capacité d'analyse et de synthèse (<i>voir F-12</i>) • S'adapter à différentes situations (<i>voir F-14</i>)
2. Promouvoir la santé	<p>2.1 Promouvoir l'autonomie de la personne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter la personne à adopter des habitudes en vue de maintenir son état de santé • Évaluer les capacités de la personne à se prodiguer des soins 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer d'une manière claire et concise (<i>voir E-3</i>) • S'autoévaluer (<i>voir F-6</i>) • Faire preuve de leadership (<i>voir F-16</i>)

C. Informer, promouvoir la santé et prévenir la maladie

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
	<p>2.1 Promouvoir l'autonomie de la personne (<i>suite</i>)</p> <p>2.2 Participer à des activités visant la promotion de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre la personne apte à se prodiguer des soins • Référer la personne aux ressources disponibles • Faire le suivi 	
<p>3. Prévenir la maladie, les accidents et les problèmes sociaux</p>	<p>3.1 Prévenir et contrôler les infections</p> <p>3.2 Participer à des activités visant la prévention de la maladie, des accidents et des problèmes sociaux</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les mesures de contrôle et prévention des infections • Habilitier les personnes concernées à appliquer des mesures de contrôle et prévention des infections 	<ul style="list-style-type: none"> • S'exprimer d'une manière claire et concise (<i>voir E-3</i>) • Démontrer de la dextérité manuelle (<i>voir F-8</i>) • Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation (<i>voir F-11</i>) • Démontrer de la rigueur et un souci du détail (<i>voir F-15</i>) • Faire preuve de leadership (<i>voir F-16</i>)

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

D. Consigner les informations et les observations

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
1. Consigner au dossier les informations et observations concernant la personne	1.1 Inscrire les informations recueillies	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Assurer la confidentialité des informations consignées au dossier	<ul style="list-style-type: none">• S'exprimer d'une manière claire et concise (<i>voir E-3</i>)• Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation (<i>voir F-11</i>)• Démontrer de la rigueur et un souci du détail (<i>voir F-15</i>)
	1.2 Inscrire les notes d'observation	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Assurer la confidentialité des informations consignées au dossier	
	1.3 Inscrire les paramètres de santé de la personne	<ul style="list-style-type: none">• Respecter les protocoles et procédés en vigueur• Assurer la confidentialité des informations consignées au dossier	

D. Consigner les informations et les observations

Compétences professionnelles	Principales activités	Actions clés	Compétences personnelles
2. Transmettre l'information pertinente	2.1 Rédiger les rapports	<ul style="list-style-type: none">• Consigner les informations dans un délai raisonnable• Respecter la confidentialité• Respecter les protocoles et procédés en vigueur	<ul style="list-style-type: none">• S'exprimer d'une manière claire et concise (<i>voir E-3</i>)• Travailler en équipe (<i>voir F-3</i>)• Faire preuve de jugement (<i>voir F-7</i>)
	2.2 Transmettre les rapports	<ul style="list-style-type: none">• Transmettre les rapports à la bonne personne dans un délai raisonnable• Respecter la confidentialité• Respecter les protocoles et procédés en vigueur	
	2.3 Communiquer oralement toutes les informations pertinentes	<ul style="list-style-type: none">• Communiquer oralement les informations concernant la bonne personne dans un délai raisonnable• Respecter la confidentialité• Respecter les protocoles et procédés en vigueur	

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

E. Démontrer des habiletés de communication

Compétences personnelles	Principales habiletés
1. Adapter son langage à l'interlocuteur	<ul style="list-style-type: none">• Expliquer les notions complexes ou inconnues de l'interlocuteur• Utiliser des termes à sa portée et des analogies/images qui faciliteront sa compréhension
2. Démontrer une capacité d'écoute	<ul style="list-style-type: none">• Poser des questions pour mieux comprendre• Reformuler pour vérifier sa compréhension
3. S'exprimer d'une manière claire et concise	<ul style="list-style-type: none">• Transmettre des informations complètes tout en se limitant à ce qui est nécessaire pour l'interlocuteur• S'exprimer de façon logique• Choisir ses mots, utiliser les termes justes• Faire des phrases courtes

L'infirmière auxiliaire doit être capable de :

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
1. Démontrer de l'empathie	1.1 Démontrer une capacité d'écoute 1.2 Utiliser/interpréter le langage non verbal 1.3 Éviter les jugements de valeur
2. Établir une relation de confiance	2.1 Démontrer de l'empathie 2.2 Faire preuve de respect <ul style="list-style-type: none">• utiliser les mots et le ton qui conviennent• éviter les jugements de valeur et les procès d'intention• faire preuve de discrétion 2.3 Faire preuve de compétence <ul style="list-style-type: none">• démontrer sa capacité de comprendre les besoins de la personne• démontrer sa capacité de résoudre des problèmes 2.4 Faire preuve de fiabilité <ul style="list-style-type: none">• honorer ses engagements (explicites et implicites)• faire des suivis réguliers

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
3. Travailler en équipe	<p>3.1 Encourager la collaboration et partager ses connaissances et expériences</p> <ul style="list-style-type: none">• partager l'information• échanger des idées <p>3.2 Respecter ses engagements à l'égard de ses collègues</p> <ul style="list-style-type: none">• obtenir la confiance et le soutien de ses collègues• souligner et valoriser les contributions de ses collègues <p>3.3 Savoir dire à ses collègues des choses difficiles à entendre</p> <ul style="list-style-type: none">• résoudre les problèmes avec ses collègues avec un minimum de remous• accepter les idées des autres et se rallier au consensus même si elle n'est pas d'accord <p>3.4 Proposer des idées et adopter des comportements dans le but d'améliorer la cohésion et le fonctionnement de l'équipe</p> <ul style="list-style-type: none">• se soucier des relations interpersonnelles au sein de l'équipe• ne pas prendre toute la place dans une réunion
4. Faire preuve de courtoisie	<p>4.1 Faire preuve de respect en utilisant les mots et le ton qui conviennent</p> <p>4.2 Éviter le tutoiement et les termes infantilisants lorsqu'elle s'adresse à une personne adulte</p> <p>4.3 Poser des gestes qui démontrent qu'elle est sensible aux besoins et au confort de la personne</p>

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
5. Faire preuve d'autonomie	<p>5.1 Prendre des décisions et agir par elle-même de façon fiable</p> <ul style="list-style-type: none">• faire préciser les mandats• établir son plan d'action• trouver des solutions aux problèmes rencontrés• ne pas chercher constamment l'approbation des autres pour tout ce qu'elle fait <p>5.2 Démontrer de la confiance à l'égard de ses compétences professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none">• affirmer ses opinions et ses idées• ne pas hésiter à exprimer son désaccord• ne pas se ranger à l'avis des autres sans en discuter au besoin• prendre la place qui lui revient
6. S'autoévaluer	<p>6.1 Reconnaître les limites de sa compétence</p> <p>6.2 Identifier ses forces et ses lacunes dans le but de s'améliorer</p>
7. Faire preuve de jugement	<p>7.1 Percevoir correctement une situation</p> <ul style="list-style-type: none">• éviter de se prononcer sur les choses qu'elle ne connaît pas et s'informer avant de donner son point de vue, de s'engager ou de décider• rechercher de l'information en fonction de l'ampleur du problème• tenir compte des points de vue et des idées exprimées par les autres et consulter les personnes ressources adéquates• faire la différence entre un fait, son interprétation et sa perception

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
	<p>7.2 En arriver à des conclusions pertinentes, poser un geste ou adopter un comportement adéquat</p> <ul style="list-style-type: none">• trouver plus d'une solution à la situation analysée et en évaluer les implications et les répercussions• choisir ou proposer les solutions les plus avantageuses et concrètement applicables• référer la personne, lorsque nécessaire ou en cas d'urgence, à un autre professionnel
8. Démontrer de la dextérité manuelle	<p>8.1 Accomplir des tâches exigeant la motricité fine</p> <ul style="list-style-type: none">• appliquer les techniques de soins <p>8.2 Combiner force, précision et douceur</p> <p>8.3 Démontrer de la vitesse d'exécution</p>
9. Démontrer un bon sens de l'organisation	<p>9.1 Savoir obtenir les ressources nécessaires (humaines, financières et matérielles) pour faire avancer les choses</p> <p>9.2 Savoir mener plusieurs dossiers de front pour atteindre l'objectif fixé</p> <p>9.3 Savoir utiliser les ressources disponibles avec efficacité</p> <p>9.4 Accomplir ses tâches avec efficacité dans un délai raisonnable</p>

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
10. Gérer son développement professionnel	<p>10.1 Suivre l'actualité et se tenir informée des nouveautés et des tendances dans son domaine professionnel</p> <ul style="list-style-type: none">• faire preuve de curiosité• faire preuve de constance <p>10.2 Tenir à jour ses compétences</p> <ul style="list-style-type: none">• participer à des séminaires, colloques, etc.• participer à des ateliers/activités de formation• lire des revues, documents ou autres ouvrages spécialisés• échanger avec d'autres professionnelles et collègues
11. Faire preuve de vigilance et d'un bon sens de l'observation	<p>11.1 Être à l'affût des signes, symptômes ou indices pouvant exiger une intervention</p> <p>11.2 Décoder le langage non verbal</p> <p>11.3 Réagir promptement</p>
12. Démontrer une capacité d'analyse et de synthèse	<p>12.1 Recueillir les éléments de nature à éclaircir la situation devant être analysée</p> <p>12.2 Poser des questions précises pour une meilleure compréhension de la situation globale</p> <p>12.3 Décomposer un problème ou une situation en éléments simples</p> <p>12.4 Regrouper et structurer les éléments dispersés</p> <p>12.5 Dégager et intégrer les éléments jugés essentiels et ceux qui n'ont pas d'importance</p>

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
13. Faire preuve d'initiative	13.1 Agir de son propre chef 13.2 Rechercher des moyens d'améliorer une situation 13.3 Agir plutôt que réagir
14. S'adapter à différentes situations	14.1 Composer avec les situations imprévues 14.2 S'adapter dans sa manière d'agir et dans ses relations avec les autres 14.3 Modifier ses priorités, ses exigences et ses attentes au besoin
15. Démontrer de la rigueur et un souci du détail	15.1 Accomplir ses tâches avec exactitude et précision 15.2 Faire preuve de fermeté dans sa démarche logique

F. Démontrer des compétences personnelles

Compétences personnelles	Principales habiletés
16. Faire preuve de leadership	<p>16.1 Démontrer une capacité d'influencer</p> <ul style="list-style-type: none">• émettre des idées, les défendre et prendre une position claire• se faire écouter et recevoir la confiance des autres• persuader <p>16.2 Orienter les efforts d'un individu ou d'un groupe</p> <ul style="list-style-type: none">• définir, suggérer ou rappeler l'objectif à réaliser• faire le point sur le travail réalisé• préciser/modifier l'objectif ou le mandat ainsi que ses conditions de réalisation au besoin• faire face à des situations complexes

